

Réunion du 8 décembre 2016

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient
présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Françoise BUFFET, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Chantal JEANPERT, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL

Procuration(s) :

Madame Alfonsa ALFANO ayant donné pouvoir à Monsieur Yves SUBLON, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS ayant donné pouvoir à Monsieur Marc SENE, Madame Françoise PFERSDORFF ayant donné pouvoir à Madame Michèle ESCHLIMANN

Excusé(s) :

Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Denis SCHULTZ

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Marcel BAUER

**N° CD/2016/177 - 740 - Aménagement de l'espace rural
740 - Aménagement de l'espace rural - Propositions
financières - Budget primitif 2017**

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental approuve les propositions d'inscriptions budgétaires pour 2017 de l'axe d'intervention 740 - Aménagement de l'espace rural.

Il décide de l'attribution des subventions suivantes :

- Chambre d'Agriculture d'Alsace, pour les actions partenariales : 250 000 €
- Service Départemental de Remplacement en Agriculture (SDRA) : 15 000 €
- Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles du Bas-Rhin (FDSEA) : 18 000 €
- Jeunes Agriculteurs du Bas-Rhin : 10 000 €

Il décide du versement des cotisations suivantes :

- Association Nationale des Elus de Montagne : 5 120 €
- Association pour la protection de la nappe phréatique de la plaine d'Alsace : 340 €
- Entente de Lutte Interdépartementale contre les Zoonoses : 8 240,42 €
- Association Régionale pour l'Initiation à la Nature et à l'Environnement en Alsace : 40 €
- Groupement de Défense Sanitaire Alsace : 490 €

Il décide de reconduire le dispositif de prise en charge de 50% pour les analyses de faunes sauvages avec une limite de 1 300 € maximum pour l'année 2017, ce crédit étant inscrit au projet de budget primitif 2017.

Non participation au vote : Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Marc SENE, Madame Christiane WOLFHUGEL

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20161208-lmc1105557-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 15/12/16